



Réunion du conseil d'administration du Parc national des Calanques : approbation de la première stratégie scientifique du Parc national des Calanques

Réuni à Marseille hier, mardi 4 juillet, le conseil d'administration du Parc national des Calanques a validé plusieurs mesures, dont :

- la première stratégie scientifique du Parc national des Calanques (2017-2021),
- la réglementation de la chasse pour la saison 2017-2018.

Il a en outre approuvé les grandes lignes du projet du Plan de massif des Calanques portant sur la stratégie de protection des forêts contre l'incendie, qui sera prochainement proposée pour validation à son comité de pilotage.

APPROBATION DE LA PREMIERE STRATEGIE SCIENTIFIQUE DU PARC NATIONAL DES CALANQUES (2017-2021)

Document de cadrage et de référence

La stratégie scientifique d'un parc national n'a pas de portée réglementaire : elle représente un outil de cadrage et d'orientation sur les principaux enjeux de connaissances, en lien avec les autres stratégies de

Contact presse : Laurence Delachaume
Tél : +33 (0)4 20 10 50 12 / 06 07 23 27 86
laurence.delachaume@calanques-parcnational.fr

141, avenue du Prado - Bât A
13008 Marseille



l'établissement. Elle guide ainsi le Parc national dans la manière de questionner le territoire en s'appuyant sur une connaissance interdisciplinaire intégrant les dimensions de progrès social, technique et éthique.

Dans une démarche de co-construction, elle a été élaborée en mobilisant l'intelligence collective avec les membres du conseil scientifique, de l'équipe du Parc national et des experts extérieurs.

Un socle pour l'aide à la gestion

La stratégie scientifique du Parc national des Calanques pose un point de départ fort en plaçant la science au cœur de l'action de l'établissement. Action phare du premier plan d'action de l'établissement, elle va permettre d'éclairer l'action sur le territoire du Parc national avec pour ambition de construire un « modèle » d'expérience de solidarité écologique et d'apprentissage dans la gestion d'un espace singulier.

A qui s'adresse la stratégie scientifique ?

Véritable boussole de l'établissement, elle doit guider les actions de l'établissement, mais elle a également été pensée pour être ouverte et au service des territoires en interdépendance avec celui du Parc national. Le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence et celui de la façade méditerranéenne sont particulièrement concernés, notamment par les questions de l'interface ville-nature et de la gestion intégrée des zones côtières posées dans la stratégie.

La solidarité écologique : colonne vertébrale de la stratégie scientifique

En plaçant la solidarité écologique comme axe central de ses orientations scientifiques, la stratégie scientifique du Parc national des Calanques souligne la spécificité de son contexte périurbain et méditerranéen. Elle propose d'aborder l'articulation entre son territoire terrestre et marin et celui environnant comme un même système social et écologique.

Axée sur les enjeux de solidarité écologique, cette stratégie scientifique considère l'action de l'Homme en interaction avec les autres espèces dans un environnement partagé, constituant la nature. Elle reconnaît la multiplicité des valeurs individuelles et collectives accordées aux patrimoines naturel et culturel et prend en compte les activités humaines et leur histoire dans le fonctionnement actuel et futur des divers écosystèmes du territoire.

Elle s'inscrit dans une vision globale et intégrative qui identifie les interdépendances dans une approche multi-échelles (espace et temps) et interdisciplinaire (dimensions sociale, économique, écologique, culturelle et philosophique).

Le questionnement scientifique autour de 4 thématiques d'enjeux majeurs

Le questionnement scientifique s'articule autour de quatre thématiques d'enjeux majeurs :

1. Les fonctionnalités et les interactions entre les espaces, les espèces, les milieux et les acteurs ;
2. La mer : une approche axée sur les échanges (biodiversité marine, écosystèmes, patrimoine culturel, influence des pressions humaines...);
3. Les interfaces et les interactions spatiales (interfaces ville/nature et terre/mer...);
4. Caractère, naturalité et gradient d'interventionnisme d'un parc national péri-urbain.

Animation et suivi de la stratégie scientifique

Son animation relève d'une mission de l'équipe du Parc national, en lien étroit avec le conseil scientifique et le directeur. L'animation consiste en sa valorisation et la coordination de sa mise en œuvre et de son suivi par les différentes politiques et actions concrètes du Parc national.

Le conseil d'administration a unanimement salué l'approche innovante de **cette stratégie scientifique appelée à devenir un outil de référence pour éclairer l'action sur le territoire**, tant pour le choix des projets que pour les modalités de leur mise en œuvre, ainsi que pour leur évaluation.

Il a souligné la nécessité d'animer les transferts de connaissance et l'importance de la diffusion de ce document sous une forme opérationnelle et communicante, à l'attention des partenaires acteurs du territoire : collectivités, Etat, gestionnaires, ...

La stratégie scientifique du Parc national des Calanques sera prochainement accessible sur le site internet du Parc.

PROJET DE PLAN DE MASSIF DES CALANQUES

La réduction du risque d'incendie constitue l'un des défis majeurs identifiés par [la charte du Parc national des Calanques](#). L'élaboration d'une stratégie de protection formalisée, facilitant la réalisation et l'entretien des aménagements structurants nécessaires, s'est donc imposée à travers le Plan de massif. **C'était un des tout premiers engagements pris par le Conseil d'administration du Parc national en 2013**. La Ville de Marseille et la Ville de Cassis ont délibéré en 2015 pour initier cette démarche dont elles assurent le pilotage en lien avec la préfecture.

Lancée en 2015, puis menée en 2016 et 2017, la démarche participative pour l'élaboration du Plan de massif des Calanques a été fondée sur la co-construction et la concertation. Elle a permis de mobiliser tous les acteurs concernés (Villes de Marseille et Cassis, Etat, Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, Service départemental d'incendie et de secours, Département des Bouches-du-Rhône, ONF, propriétaires publics, Parc national) et a contribué à l'élaboration d'orientations partagées.

Cet outil de protection des forêts contre l'incendie dans le massif des Calanques vise plusieurs objectifs :

- Assurer la sécurité des services d'intervention, des personnes et des biens ;
- Limiter l'étendue et la fréquence des feux ;
- Relancer la dynamique d'entretien des ouvrages existants et d'aménagement de nouveaux ouvrages dans une logique intégrative prenant en compte paysage, biodiversité, enjeux cynégétiques, pollinisateurs....

Le Conseil d'administration a approuvé les grandes orientations de ce plan de massif, en réaffirmant que la réduction du risque d'incendie constitue un défi majeur pour le territoire du Parc national des Calanques et que les enjeux de sécurité des personnes et des biens constituent la priorité.

Il a souligné la nécessité de mettre en œuvre le plan de massif, avec une attention particulière aux paysages et aux fonctionnalités écologiques des espèces et des habitats naturels.

Il a alerté sur les effets de la densification de l'urbanisation dans les franges urbaines du Parc national, facteur d'accroissement du risque et de réduction de la défendabilité, notamment par la congestion des voies.

Le Conseil d'administration a tenu à insister sur l'importance de poursuivre et développer les actions de sensibilisation et de pédagogie sur les sujets de prévention vers tous les publics.

Le comité de pilotage présidé par la Ville de Marseille et la Ville de Cassis se réunira le 17 juillet prochain, pour valider le Plan de massif des Calanques. Les autorités compétentes auront alors à charge la mise en œuvre du programme d'aménagement.

APPROBATION DE LA REGLEMENTATION SUR LA CHASSE POUR LA SAISON 2017-2018

L'activité de chasse s'exerce en cœur de Parc, en dehors des zones de tranquillité de la faune sauvage. Elle est encadrée par la réglementation générale du Parc, précisée, chaque année, par une réglementation particulière du conseil d'administration du Parc national, après avis du conseil scientifique et du conseil économique, social et culturel de l'établissement.

Sur la base des travaux concertés avec les chasseurs et experts **pour une gestion durable et exemplaire de cette activité**, le conseil d'administration a ainsi approuvé les dispositions réglementaires pour la prochaine saison cynégétique, qui s'étend du 10 septembre 2017 au 8 septembre 2018.

Elles donnent davantage de responsabilité aux sociétés de chasse dans la gestion durable des populations chassées et concentrent l'action réglementaire du Parc national sur les mesures d'équilibre entre usages, la définition des espèces chassées et les mesures de limitation de la pression de chasse.

Le conseil d'administration a arrêté une disposition de précaution **en interdisant la chasse de la tourterelle des bois pour la prochaine saison 2017-2018**, considérant le niveau alarmant des populations à l'échelle globale pour cette espèce migratrice. Cette disposition marque un signal de responsabilité des gestionnaires et de solidarité écologique, qui ne met pas pour autant en question la pratique traditionnelle de la chasse sur le territoire.

DISTINCTION DE MME DENISE BELLAN-SANTINI

A l'issue de ce conseil d'administration, qui s'est réuni dans les locaux de l'Institut méditerranéen d'océanographie (MIO), de l'Université Aix-Marseille, Mme Denise BELLAN-SANTINI, directeur de recherche émérite du CNRS, présidente du conseil scientifique du Parc national des Calanques, a été décorée au grade d'officier de l'Ordre du mérite maritime.

Cette haute distinction vient souligner la carrière exceptionnelle de Mme BELLAN-SANTINI au service de la science, de la protection de la biodiversité et des milieux marins. Elle vient aussi saluer sa contribution remarquable au sein du monde maritime, notamment dans la création puis la mise en place du Parc national des Calanques, pour lequel elle œuvre depuis 12 ans. Ses connaissances, ses talents et son énergie ont été salués par l'ensemble des administrateurs du Parc national des Calanques.

Pour en savoir plus sur le Parc national : www.calanques-parcnational.fr

Suivez le Parc national sur Twitter : www.twitter.com/ParcCalanques

Rejoignez le Parc national sur Facebook : www.facebook.com/ParcNationalDesCalanques

